

<p style="text-align: center;">MODALITÉS DE L'OPÉRATION GRAND JEU 100% GAGNANT MOTRIO FRANCE Du 01/05/2022 au 15/06/2022 inclus</p>

ARTICLE 1 - ORGANISATION

Les présentes conditions du jeu (ci-après : "les conditions du concours") sont d'application sur le jeu promotionnel organisé par RENAULT s.a.s. Société par Actions Simplifiée au capital de 533.941.113 euros, dont le siège social est situé 13/15 Quai Le Gallo - 92100 Boulogne-Billancourt, France, immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Nanterre, sous le numéro 780 129 987 (ci-après, l'Organisateur) : Le grand jeu 100% gagnant MOTRIO (ci-après : "le jeu").

Du seul fait de sa participation au jeu, le participant accepte les présentes conditions.

Les conditions de jeu peuvent être consultées, téléchargées et imprimées sur le site web www.jeu-motrio.fr.

L'Organisateur pourra, à son gré et sans notification préalable, modifier ou adapter les présentes conditions de jeu pendant la durée de ledit jeu, ou modifier, adapter ou suspendre ledit jeu sans indication de motif si les circonstances le justifient, sans que L'Organisateur ne soit tenu à ce titre, de quelque manière que ce soit, à la réparation d'un dommage quelconque à l'égard des participants. L'Organisateur publiera la modification ou l'adaptation précitée des conditions de jeu, la cessation, la modification ou l'adaptation du jeu, sur les sites Web www.motrio.fr et/ou www.jeu-motrio.fr

ARTICLE 2 – RELAIS DE L'OPÉRATION

Le jeu sera communiqué au moyen de supports promotionnels (liste donnée à titre informatif uniquement) :

- Affiches
- Post facebook (sponsorisé)
- Relais sur www.motrio.fr
- Relais sur allogarage.fr

Pour rappel, le Jeu n'est en aucune manière géré ou parrainé par Facebook ni Instagram, qui n'a aucune responsabilité dans le cadre de son organisation et vis-à-vis des internautes. Les données personnelles collectées dans le cadre de l'opération ne sont pas destinées à Facebook mais à la Société Organisatrice.

ARTICLE 3 - ORGANISATION

Le jeu se déroule du 01-05-2022 au 15-06-2022.

La participation au jeu est gratuite.

Pour participer, le client doit enregistrer son nom, son prénom, son code postal, choisir son garage et son adresse électronique sur le site internet de L'Organisateur (www.jeu-motrio.fr), et accepter les présentes Conditions de L'Organisateur. Il pourra ensuite participer au Jeu de L'Organisateur. Le participant tourne la roue et découvre ce qu'il a gagné. Après s'être inscrit sur le site web, le participant reçoit un e-mail servant de contrôle et de récapitulatif.

Le participant doit se munir de ce mail pour utiliser son bon d'achat ou récupérer son lot. Si le participant a remporté un chèque cadeau L'Organisateur, il/elle doit se munir de ce bon de valeur et l'emporter dans le garage MOTRIO stipulé sur le mail pour le faire valoir, et ce dans l'année de sa réception. Dans le magasin, ce bon de valeur peut directement être dépensé à partir de 100€ dépensés en garage.

Toute participation entraîne l'inscription au tirage au sort final pour tenter de gagner le Gros Lot voyage qui aura lieu le 01/07/2022. Le gagnant sera contacté par Mail et ses informations seront vérifiées par HighCo Mindoza et L'Organisateur. Le gagnant sera ensuite annoncé sur la page du Jeu. Seul le gagnant reçoit un message.

La participation est illimitée dans la période de jeu citée et jusqu'à épuisement des stocks.

La participation au jeu est ouverte à toute personne ayant atteint l'âge de 18 ans à la date de début du jeu et ayant une résidence ou un domicile officiel en France. Les personnes de moins de 18 ans pourront se voir refuser leur lot par l'Organisateur.

Les collaborateurs de L'Organisateur et les tiers engagés par L'Organisateur sont exclus de toute participation.

La participation est limitée à une participation par personne. L'Organisateur pourra exclure un participant de la campagne dans le cas où ce dernier aurait fourni des renseignements incorrects, incomplets et/ou mensongers et/ou commettrait ou tenterait, par un autre moyen, de commettre une fraude et/ou agirait en violation des présentes conditions de jeu. L'Organisateur se réserve le droit d'exclure une personne qui tenterait de jouer plusieurs fois en utilisant plusieurs adresses mails différentes. Le participant exclu ne pourra en aucune manière prétendre à un prix quelconque.

ARTICLE 4 - DOTATIONS

Les dotations mise en jeu sont les suivantes :

Dotations en instants gagnants :

- 19 sacs à dos gris MOTRIO d'une valeur unitaire de 23,5€
- 83 haut-parleurs Bluetooth rouge MOTRIO d'une valeur unitaire de 9,95€

- 604 pares-soleil MOTRIO d'une valeur unitaire de 4,9€
- 66 batteries portables 2500 mAh MOTRIO d'une valeur unitaire de 10,99€
- 3 planchas à gaz 3 feux tout inox d'une valeur unitaire de 229,99€
- 6 hamacs d'extérieur en toile d'une valeur unitaire de 27,99€
- 3 valises de voyage 4 roues d'une valeur unitaire de 47€
- 3 kits de plongée pour adultes d'une valeur unitaire de 38,99€
- 3 parasols inclinables d'une valeur unitaire de 29,9€
- 3 serviettes de bain 100% naturel coton d'une valeur unitaire de 19,9€
- 2 sacs de plage pliable en maille durable d'une valeur unitaire de 18,99€
- 2 bouées de plage gonflable pour adulte d'une valeur unitaire de 29,99€
- 2 lots de raquette et balle de plage type tennis d'une valeur unitaire de 12,53€
- 2 malettes d'ustensiles en acier inoxydable pour barbecue d'une valeur unitaire de 17,99€
- Quantités illimitées de bons d'achat de 10€ avec minimum d'achat de 100€ à valoir dans le garage sélectionné.

Dotation par tirage au sort : lot voyage pour 2 personnes d'une valeur de 2500€ à choisir exclusivement dans la sélection faite via l'agence de voyage partenaire désignée par l'Organisateur et sous conditions.

Les dotations sont non modifiables, non échangeables, non remboursables. Les Gagnants sont informés que la vente ou l'échange de dotations sont strictement interdits.

Toutes les images ou illustrations des lots utilisées pour les besoins du Jeu, et ce quel que soit le support utilisé, sont présentées à titre d'illustration et n'ont aucune valeur contractuelle.

La valeur indiquée pour ces dotations correspond au prix public TTC couramment pratiqué ou estimé à la date de rédaction du Règlement. Elle est donnée à titre indicatif et est susceptible de subir des variations.

L'Organisateur se réserve le droit de modifier, selon les circonstances, la nature des dotations ou de proposer des biens de même valeur notamment en cas de liquidation judiciaire du fournisseur, de modification des conditions contractuelles passées avec le fournisseur, de défaillance du fournisseur. La responsabilité de L'Organisateur ne pourra être recherchée de ce fait.

La désignation du Gagnant d'un voyage d'un montant de 2500€ se fera par tirage au sort, réalisé par le dépositaire du Règlement. Le gagnant sera ensuite contacté par L'Organisateur pour organiser son voyage.

La désignation des Gagnants Dotations physiques se fera uniquement via des Instants Gagnants.

On entend par instants gagnants une programmation informatique déterminant que la connexion correspondant à un certain instant (date, heure, minute et seconde exacte) est déclarée gagnante de l'une des dotations prévues ci-dessus. Le premier

clic arrivant après l'instant gagnant sera considéré comme gagnant. La liste des instants gagnants est définie de manière aléatoire en fonction du nombre de dotations et des dates d'ouverture et de clôture du Jeu.

L'instant gagnant est ouvert. Ainsi, la dotation reste en jeu jusqu'à ce qu'un Participant participe et remporte la dotation. Tant que la dotation n'est pas gagnée elle reste en jeu jusqu'à ce qu'un Participant la remporte.

La valeur totale des prix (hors bons d'achat) s'élève à 6381,57€ en instants gagnants et un lot voyage d'une valeur de 2500€ au tirage au sort. Soit un total de 8881,57€.

Les prix qui, pour une raison quelconque, ne sont pas distribués, restent la propriété de L'Organisateur. De même, en cas de refus du prix, celui-ci revient à L'Organisateur.

Aucune correspondance ne sera échangée à propos des résultats du jeu.

ARTICLE 5 – OBTENTION DES DOTATIONS

Pour bénéficier des Dotations physiques, vous devrez vous rendre dans le garage choisi, 1 mois après la date de fin d'opération pour récupérer votre dotation. Les pièces justificatives suivantes vous seront demandées :

- Carte d'identité valide
- Mail de confirmation du gain avec nom/prénom correspondant à celui de la carte d'identité

ARTICLE 5 – COLLECTE DES DONNÉES

Du seul fait de sa participation, le participant autorise L'Organisateur à collecter et traiter les données (à caractère personnel) nécessaires dans le cadre du présent jeu. Ces données seront exclusivement utilisées pour informer le gagnant dans le cadre du présent jeu. Elles ne seront pas utilisées à d'autres fins de marketing, sauf indication contraire du participant.

Les données à caractère personnel seront sauvegardées pendant l'opération et seront supprimées immédiatement après (sauf si le participant a donné son autorisation pour recevoir des offres commerciales).

Conformément à la législation en vigueur, les informations personnelles du participant seront enregistrées et sauvegardées dans la base de données qui est gérée exclusivement par HighCo Mindoza. Les participants acceptent que leurs données soient sauvegardées, traitées et envoyées par HighCo Mindoza au-delà des frontières nationales pendant la campagne. Les données à caractère personnel seront collectées et traitées pour garantir le bon déroulement du concours et permettre à L'Organisateur et HighCo Mindoza de respecter leurs obligations relatives au concours et, plus précisément, d'avertir les gagnants en temps utile et d'informer les participants d'offres de L'Organisateur ainsi que d'offres commerciales de L'Organisateur si le participant a donné son autorisation explicite à cette fin.

Chaque participant a le droit d'accéder à ses données et peut faire modifier, rectifier ou supprimer ses données. Les participants ont en outre le droit de s'opposer au traitement de leurs données à caractère personnel dans le cadre en question s'ils ont des raisons sérieuses et légitimes de le faire.

ARTICLE 6 – RESPONSABILITÉ

L'Organisateur apporte le plus grand soin possible à l'organisation du jeu.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de dommages de quelque nature que ce soit, résultant de ou liés à la participation au jeu.

L'Organisateur ne saurait être tenue civilement responsable de défauts affectant les prix à remettre par L'Organisateur et/ou des tiers.

Les erreurs d'impression, les fautes d'orthographe, typographiques ou autres erreurs similaires ne peuvent être opposées à L'Organisateur, et ne peuvent en aucune manière faire naître une obligation quelconque à la charge d'L'Organisateur.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable de dommages quelconques, de quelque nature que ce soit, subis par le participant et liés à l'utilisation du site internet, des liens y figurant vers des sites de tiers, ou de tout autre service technique.

L'Organisateur ne saurait être tenu responsable des conséquences éventuelles du fait que le site internet, pour quelque raison que ce soit, ne serait pas librement disponible à un moment donné. Le site internet peut être mis hors service de manière temporaire ou définitive, sans annonce préalable.

L'Organisateur ne saurait être tenu civilement responsable de frais engagés par le participant dans le cadre de sa participation au jeu.

Les exclusions de la responsabilité de L'Organisateur précitées s'appliquent également au personnel auxiliaire engagé par L'Organisateur et aux tiers auxquels L'Organisateur aurait fait appel.

ARTICLE 7 – FRAUDES

La participation au Jeu implique l'acceptation pleine et entière de son présent règlement.

Toute fraude, ou tentative de fraude, manifestée par un commencement d'exécution et commise en vue de percevoir indûment une dotation, le non-respect du présent règlement, ou toute intention malveillante tendant à perturber le déroulement du Jeu, donnera lieu à l'exclusion de son auteur, l'Organisateur se réservant le droit d'engager à son encontre des poursuites judiciaires.

En cas de réclamation à ce titre, il appartient au(x) participant(s) d'apporter la preuve qu'ils ont adopté un comportement conforme au présent règlement.

ARTICLE 8 – RÉCLAMATIONS

Toutes plaintes, questions ou remarques éventuelles sur le jeu peuvent être adressées auprès des réparateurs Motrio participants (cf liste des garages participants ci-après en annexe).

ARTICLE 9 – DIVERS

En cas de nullité ou d'annulation de l'une ou de plusieurs des dispositions des présentes conditions de jeu, L'Organisateur pourra remplacer une ou plusieurs des dispositions par de nouvelles dispositions se rapprochant le plus possible de la nature et de la portée des dispositions nulles ou annulées, sans être nulles ou annulables elles-mêmes.

ANNEXES :

LISTE DES GARAGES PARTICIPANTS :

Nom Garage	Adresse	CP	Ville
ADRAGNA AUTO SERVICE	18 AVENUE DE MARSEILLE	13127	VITROLLES
SALLANCHES AUTOMOBILES	1081 AV ANDRE LASQUIN	74700	SALLANCHES
SARL JEAN CHARLES KOP	ROUTE DE LA LAVANDE	84390	SAULT
GARAGE DU SOLEIL	425 ROUTE DE CARPENTRAS	84290	CAIRANNE
GARAGE BOUCHONNEAU	AUBRES	26110	AUBRES
SANNA FABIEN	28 AVENUE DE BRUXELLES	13127	VITROLLES
GARAGE FITZAILO	526 AVENUE DE L'EUROPE	13760	SAINT CANNAT
GARAGE LE RALLYE 07	61 ROUTE DE VALS	07200	AUBENAS
AUTO AIXPRESS	5 RUE DES ESCALIERS	13840	ROGNES
GARAGE PLEA SARL	8 BIS RUE DE LA FONTAINE A L'AUGE	57245	JURY
LE PTIT MECANO	37 AVENUE DU GARD	54460	LIVERDUN
GARAGE MONNIN DAVID	24 COURS DE L'ORANGERIE	25400	AUDINCOURT
GARAGE SUIN	5 RUE D HIRSON	02830	ST MICHEL
KLEIN MOTORS	2 RUE DE PHALSBOURG	67320	DRULINGEN
BODYCAR	7 ROUTE D'EPINAL	88150	CHAVELOT
GREG AUTO	4 AVENUE DU 94EME RI	55000	BAR LE DUC
SD AUTOMOBILE	CHEMIN DU TROU BEUMONT	59132	OHAIN
GARAGE BERNARDIN	11 RUE DU TILLEUL	25250	ONANS
L'ATELIER AUTO	ZA RUE DES GENETS	57620	LEMBERG
BATTEUX MECANIQUE	4 RUE DU PORT	02370	PRESLES ET BOVES
GARAGE DU CENTRE	4 PORTE DE BOURGOGNE	55700	STENAY
ANDERSEN AUTOMOBILES	88 AVENUE DU 69ÈME R.I.	54270	ESSEY LES NANCY
GARAGE CABIAS	2 AVENUE CABIAS	69004	LYON
GARAGE PLANCHE	2 AVENUE DE MARINGUES	63310	RANDAN

GARAGE JACQUET SARL	AVENUE DU STADE	03320	LURCY LEVIS
GARAGE MONDON PERE & FILS	17 ROUTE DE ST ETIENNE	42400	ST CHAMOND
GARAGE MOURY	107 AVENUE D AUVERGNE	43100	BRIOUDE
GARAGE J.L. HUGUET	21 RUE FEUILLIN	03210	SAINT MENOUX
GARAGE PHILIP-BRIOUDE	7 RUE CLAUDE ODDE	42000	SAINT ETIENNE
FOURRE CYRIL AUTOMOBILES	40 ROUTE DE NEVERS	58120	CHATEAU CHINON
GARAGE MOREL	ZONE ARTISANALE LES RIVALETS	63500	SAINT REMY DE CHARGNAT
GARAGE ALEX	1 ROUTE DU NUROL	43110	AUREC SUR LOIRE
GARAGE PHILIPPE	66 B BOULEVARD DES ALLIES	70000	VESOUL
GARAGE BONH'AUTO	ZA DE COMBE	43320	CHASPUZAC
SARL SATELLITE GARAGE	63 RUE DES MOUTYS	63530	VOLVIC
ROCHETTE AUTOS	14 RUE DE VALENCIENNES	43000	LE PUY EN VELAY
MONTPLAISIR AUTOS	116 RUE LA RICHELANDIERE	42000	ST ETIENNE
GARAGE PAQUAUX	128 RUE FRANCOIS MITTERRAND	71410	SANVIGNES LES MINES
GARAGE MUNNIER	22, GRANDE RUE	25210	LE LUHIER
GARAGE NT AUTOS	16 TER AV DU STADE	43410	LEMPDES-SUR-ALLAGNON
GARAGE DE LA JUMELLE	206 ROUTE DE ROQUETOIRE LA JUMELLE	62120	AIRE SUR LA LYS
DUNES CARROSSERIE CTC	RUE DE LA LAITERIE	62180	VERTON
GARAGE DECLERCK	2 ROUTE DE BERGUES	59143	LEDERZEELE
BOUTS AUTO	20 RUE DU GENERAL LECLERC	62232	ANNEZIN
GARAGE BRYARD MATHIEU	15 B RUE GEORGES ARDENNOIS	60800	LEVIGNEN
GARAGE GAMBETTA	55 RUE GAMBETTA	59171	HORNAING
SARL BORNOVILLE ET VITET	48 ROUTE NATIONALE	80115	QUERRIEU
SAS AMNA AUTO	RUE DE BERLINES	59286	ROOST WARENDIN
CARROSSERIE RUSCART	59 RUE DE LA MAIRIE	59169	ERCHIN
GARAGE PHILIPPE	89 RUE FOCH	59133	PHALEMPIN
CARROSSERIE DEMARTHE	117 RUE ARISTIDE BRIAND	59240	DUNKERQUE
SARL AUTO SAM	60 RUE GERMAIN DELBECQUE	62800	LIEVIN
G M C	14 RUE RACINE	93100	MONTREUIL
GARAGE TME	7 AVENUE DE BRAUDE	33320	LE TAILLAN
GARAGE INTXAURMENDI	14 D 14 LE BOURG	64240	BONLOC
GARAGE AUBRY CHRISTIAN	66 BOULEVARD DE LOUSSERRE	64000	PAU
ANGLLET AUTO SERVICE	66 AV. DE BIARRITZ	64600	ANGLLET
GGE COSSON	46 RUE VAL DE CLAISE	37290	BOSSAY SUR CLAISE
CRUISIN'CARS	25 AV. DU CORPS FRANC POMMIES	64320	BIZANOS
GARAGE ROULLIN	55 ROUTE DE ROYAN	17132	MESCHERS
GARAGE GUERIN	25 RUE ANATOLE FRANCE	86530	NAINTRE
GARAGE BTA	134 RUE DU JARDIN PUBLIC	33300	BORDEAUX
SARL TOULOU DAVID AUTOMOBILES	ZAC DE L'AYGUELONGUE	64230	MAZEROLLES
GARAGE METOIS	24 AVENUE DE LABARDE	33300	BORDEAUX

STARTCAR CHATELLERAULT	10 TER ALLEE D'ARGENSON	86100	CHATELLERAULT
GARAGE CYCLOPE SARL	31 ROUTE DE LIMOGES	16110	LA ROCHEFOUCAULD
GARAGE DU CENTRE	80 RUE DU CENTRE	17920	BREUILLET
SARL GONZALEZ	1 ALLEE DU CHAMP DE FOIRE	33480	STE HELENE
PLANUYA EURL ELHORRIA	ZONE ARTISANAL PLANUYA	64200	ARCANGUES
GLD AUTOMOBILES	41 RUE BAFFERT	40100	DAX
GGE HIRIGOYEN	18 AVENUE DE L ADOUR	64600	ANGLET
SARL VETTOREL	4 PLACE DOUSSINE	65700	MADIRAN
GARAGE HIRIGOYEN HERVE	ROUTE ZUHURTIA	64240	MACAYE
STARCAR	168 ROUTE DU PLATEAU DES GLIERES	86000	POITIERS
GARAGE LECOEUR	ROUTE DE LOUDUN	86110	MIREBEAU
GARAGE DU FOURCHAS	120 ROUTE DES TROIS VILLAGES	38660	PLATEAU DES PETITES ROCHES
MOSSAN AUTOMOBILES	ZONE INDUSTRIELLE	38160	ST MARCELLIN
GARAGE DU DEVES	LE DEVES	30160	GAGNIERES
EA PERFORMANCE	375 AVENUE SAINT JUST	83130	LA GARDE
PG CARROSSERIE AUTO	ZONE PORTUAIRE CN	69560	ST ROMAIN EN GAL
PROVENCE GARAGE	61 AVENUE DE CHEVAL BLANC	84302	CAVAILLON CEDEX
SOCIETE NOUVELLE CAPELLARO	86 ROUTE NATIONALE ZAC LA MALADIERE	69420	CONDRIEU
GARAGE MANIQUET BRUNO	TRIOLET NUMERO 14	42410	CHAVANAY
LUDO MOTORSPORT	ZA L'ILA	38220	LIVET-ET-GAVET
SARL GARAGE HUBERT	62 AVENUE DU PETIT THOUARS	41100	VILLIERS SUR LOIR
TERVES AUTOS	ZONE ARTISANALE LES CHACECHES	79300	TERVES
EURL GARAGE D'AUTHON	35 RUE DU MAINE	41310	AUTHON
PASQUIER	2 LES BOUGERIES	85510	LE BOUPERE
SERVANT	ROUTE DE CHAMPIGNE	49330	CONTIGNE
DIVRY	26 RUE DE L'EUROPE	53200	MARIGNE PEUTON
GARAGE MAIRE MECANIC	ROUTE DU FOUR A PAIN	79190	MAIRE LEVESCAU
GARAGE VOITURIN	65 RUE DE SAINT GERMAIN	45170	NEUVILLE AUX BOIS
PATTON AUTOMOBILES	13 RUE JOSEPH FOURIER	49070	BEAUCOUZE
CHAILLOU	64 RUE BARY	72000	LE MANS
SORIGNY AUTOMOBILES	ZONE ARTISANALE DE CRETINAY	37250	SORIGNY
CARROSSERIE MECANIQUE CANNECU PASCAL	5 RUE PIERRE ET MARIE CURIE	35500	VITRE
CORNIERE	6 RUE DES PONTS	85450	STE RADEGONDE DES NOYERS
PENESTIN AUTO	ZA LE CLOSO	56760	PENESTIN
GARAGE DE L'EUROPE	170 RUE D'ALSACE	45160	OLIVET
GARAGE ST GERMAIN AUTOMOBILES	21 RUE D'ANJOU	49230	ST GERMAIN SUR MOINE
COUDURIER AUTOMOBILE	8 ROUTE DE MONTREAU	91600	MEREVILLE
BCM 87	VAUX	87340	LA JONCHERE ST MAURICE

GSH AUTOMOBILES	SAINT SAMSON DE BONFOSSE	50750	BOURGVALLEES
BOULE	ZA LA FOSSE AUX LOUPS	50600	ST HILAIRE DU HARCOUET
SARL GRANCHER AUTOMOBILES	153 RUE DES COLVERTS	76690	CLERES
SARL DANIEL LEVALLOIS	2 RUE CHARLES JOULAN	50410	PERCY
GRANVILLE NEGOCE SERVICES	1 RUE DE L'ENTRE DEUX ROCHERS	50350	DONVILLE-LES-BAINS
GOMME	8 RUE DES TISSERANDS	72610	ARCONNAY
EURL ARZAL AUTOMOBILES	9 RUE DU STADE	56190	ARZAL
CHATEL	1 LE MARVIS	50690	VIRANDEVILLE
BFO AUTOMOBILES	RUE DES ESSARDS	61100	ST GEORGES DES GROSEILLES
FOURNIER	258 RUE GENERAL DE GAULLE	29860	PLOUVIEN
MICKAEL AUTOS	ZAC LE CLOS DES MARES	50290	BREHAL
PLEUCADEUC AUTOMOBILES	ZONE INDUSTRIELLE DE MALTETE	56140	PLEUCADEUC
MOLIN BOURDON AUTOMOBILES	773 GRANDE RUE	14880	HERMANVILLE SUR MER
GARAGE EROUDEVILLE OCCASIONS	LIEU DIT LA CIDRERIE	50310	EROUDEVILLE
GARAGE BRIX OCCASIONS	134 ROUTE DE L'EAU GALLOT	50700	BRIX
LACOTTE	ZA	50310	MONTEBOURG
MONT D'ANDAINE AUTOMOBILES	1 RUE DU VIEUX FOURNEAU	61600	ST MAURICE DU DESERT
RENNES VILLENEUVE	22 RUE ALAIN BOUCHART	35000	RENNES
NONANT AUTO	LE TREILLOUX	14400	NONANT
GARAGE DU VIEUX CHENE	LIEU DIT LE VIEUX CHENE	50260	NEGREVILLE